



Analyste en charge des affaires multilatérales au sein de la sous-direction des relations internationales H/F

Levallois-Perret(92)

La DGSI est un service de renseignement français relevant du Ministère de l'Intérieur. Travailler à la DGSI, c'est être au cœur des enjeux du XXIème siècle et participer à la protection des français en mettant ses compétences au service de l'Etat, à travers des missions telles que :

Contre-terrorisme et extrémismes violents

Contre-espionnage

Protection économique et contre-prolifération

Cyberdéfense

LES MISSIONS

Intégré(e) à la sous-direction des relations internationales, vous serez plus particulièrement en charge de :

- Analyser l'environnement européen et les activités pouvant impacter l'activité de la Direction ;
- Assurer le suivi et l'évolution des dossiers traités dans le cadre des enceintes multilatérales ;
- Animer la coordination sur les questions traitées en multilatéral avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux ;
- Représenter la direction aux réunions interministérielles et aux réunions internationales ;
- Procéder au suivi à l'alimentation et à la mise à jour des outils de coordination de l'activité multilatérale ;
- Rédiger des notes d'analyse et de prospective, des comptes rendus de réunions en France et à l'étranger, des synthèses ;
- Avoir la responsabilité de la constitution de dossiers ;
- Entretenir un réseau de contacts

PROFIL RECHERCHÉ

Titulaire d'une licence ou d'un Master 2 ou équivalent BAC+3/5 dans le domaine de l'international, vous possédez une première expérience significative dans l'analyse au sein d'un contexte international.

La maîtrise de la langue anglaise au niveau C1 au minimum est requise sur le poste.

Protéger, Veiller... dans l'ombre

CONTACTS

✉ recrutement-dgsi@interieur.gouv.fr

 DGSI – Direction Générale de la Sécurité Intérieure

@ www.dgsi.interieur.gouv.fr



■ Nationalité française requise

- Poste équivalent catégorie dans la fonction publique
- Habilitation « Très Secret »
- CDD jusqu'à 3 ans, renouvelable et évoluant vers un CDI
- 54 jours de repos (25 jours de congés annuels + 29 ARTT au régime de 40h30 hebdomadaires)
- Restauration sur place